

Future loi « Enseignement Supérieur et Recherche » : les projets provocateurs du Ministère

**Vous avez aimé la LRU et le Pacte Recherche ? Vous allez adorer le projet de loi
que le cabinet de G. Fioraso est en train de nous concocter !**

Après des Assises au pas de course, une loi au pas de charge ?

Deux jours à peine après la remise à François Hollande du rapport final contenant les propositions du comité de pilotage des Assises, le Directeur de Cabinet de la ministre Fioraso et ses conseillers présentaient les grands axes du projet de loi qu'ils sont en train de préparer « sur cette base ». À cette réunion, qui s'est tenue le 19 décembre – sans aucun document écrit – avaient été conviées les organisations du supérieur (personnels et étudiants) et quelques rares syndicats des personnels des EPST.

Pas de vision d'ensemble pour l'ESR ; éviter les débats de fond semble être la préoccupation principale du ministère. Sinon pourquoi une telle précipitation à vouloir **boucler un texte de projet de loi avant fin janvier, le faire adopter en conseil des ministres « avant mars 2013 »**, et le faire voter au Parlement dans la foulée ?

Les moyens budgétaires, la précarité, les carrières... ? Hors-sujet !

Pour le MESR, les moyens budgétaires, la lutte contre la précarité, l'amélioration des statuts et de carrières, **ne font pas partie du chantier de la future loi ! Circulez, y a rien à voir !**

Pourtant, les Assises n'avaient pu finalement ignorer, sous la pression des syndicats et des collectifs de précaires, ces questions essentielles, et le rapport Berger y consacre même ses 2 derniers chapitres.

La « simplification » ? On ne jette rien... sauf les EPST !

Le MESR, ne veut supprimer ni les IDEX, ni l'ANR, ni les Alliances, ni l'AERES, rien en fait de ce qui a été mis en place par les gouvernements précédents, que ce soit avec le « pacte recherche » de 2006 ou la LRU de 2007. Les ajouts les plus importants (création de super-universités régionales, poids accru donné à l'innovation et au transfert) permettront d'aller plus loin encore dans la mise en œuvre des politiques précédentes : formation et recherche toujours plus au service de la « compétitivité économique », intégration toujours plus poussée de la recherche dans le système universitaire et désintégration des EPST, de plus en plus réduits à n'être que des « agences de moyens »...

Avec le maintien emblématique de l'ANR, le MESR n'entend surtout pas rompre avec la logique de mise en concurrence permanente des équipes pour leur financement.

Pour les personnels, cela signifie la poursuite des galères - notamment l'utilisation de nombreux CDD « jetables » - et une dérive de leurs missions ; pour les citoyens, cela signifie un morcellement de la recherche, et un détournement des moyens publics au profit d'intérêts privés, au moment où le besoin d'une recherche et d'une expertise publiques indépendantes, collectives, pluridisciplinaires, se fait de plus en plus sentir (environnement, santé, agriculture, transports, énergie,...).

Plus d'infos sur notre site : <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1608>

Nous ne pouvons accepter que la seule perspective d'avenir ce soit la poursuite – voire l'aggravation - des politiques de régression sociale et de casse des services publics menées ces dernières années ! Mobilisons-nous pour exiger un débat de fond sur les objectifs et les moyens d'une véritable avancée pour l'enseignement supérieur et la recherche !



Interpellons les parlementaires, les médias...

Pour dénoncer la précarité et exiger un plan de titularisation :

Continuons de signer et faire signer la pétition « L'appel des 50000 » : <http://www.precarite-esr.org/spip.php?article13>

Et pour porter nos revendications :

Journée de grève Fonction Publique du 31 janvier à l'appel de la CGT, la FSU et Solidaires : <http://www.solidaires.org/article43291.html>